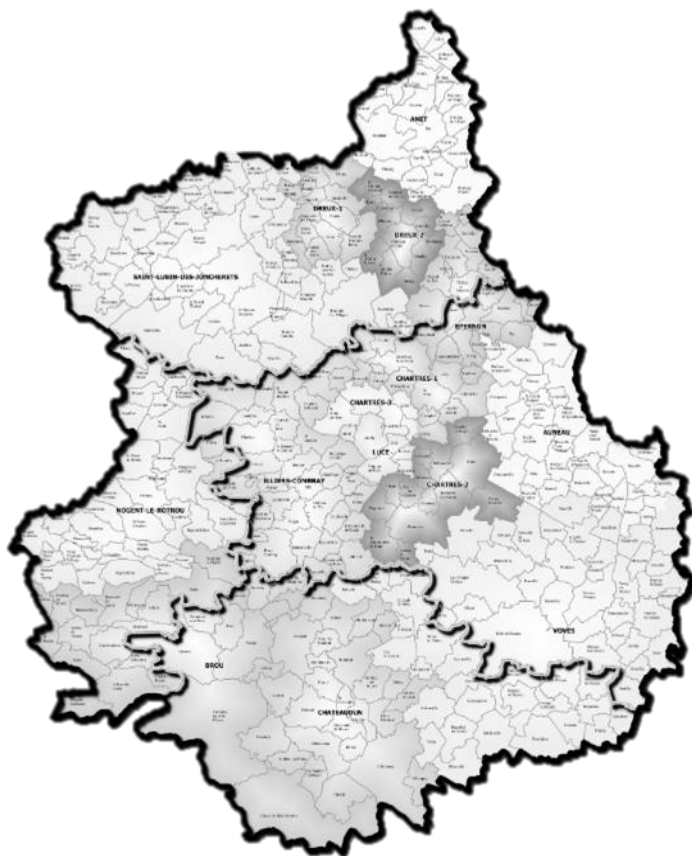


GUIDE SIAO

DES STRUCTURES D'HÉBERGEMENT D'EURE-ET-LOIR



Piloté par la DDCSPP et géré par le :



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

FOYER D'ACCUEIL CHARTRAIN
12 rue Hubert LATHAM - CS 10 172
28008 CHARTRES Cedex
Association Loi 1901 - Adhérent FNARS



Afin de faciliter l'usage de ce guide aux professionnels :

- Le descriptif des structures se fait par bassin de vie
- La nature de l'offre est précisée par un onglet latéral :
 - Urgence ou Insertion
 - Accueil, Hébergement ou Accès au logement
 - Structure ou Service
- Le sommaire du document est automatisé pour une consultation plus rapide.

L'objectif de ce Guide est de faciliter la compréhension de l'orientation des demandes.

Un Mémo des informations indispensables à renseigner dans les demandes SIAO est consultable en fin de document.

Restant à votre disposition pour toutes questions,

Le SIAO 28

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)

Cette plate-forme unique permet le suivi de la prise en charge d'une personne tout au long de son parcours. Le SIAO met en réseau des dispositifs départementaux d'accueil, d'hébergement, d'insertion et d'accès au logement.

MISSIONS

- Recueillir et centraliser l'ensemble des demandes d'hébergement sur le département tant sur l'urgence que sur l'insertion
- Effectuer un pré-diagnostic et orienter les demandes vers les offres de logement-hébergement disponibles
- Permettre une meilleure fluidité des dispositifs d'hébergement et de logement adapté
- Mettre en réseau et coordonner l'ensemble des acteurs de l'AHI

Le SIAO n'a pas vocation à recevoir du public.

PUBLIC

Personnes sans résidence stable et/ou à des personnes sans abri, risquant de l'être ou personnes mal logées.

FONCTIONNEMENT

Le SIAO est doté d'un comité de pilotage composé de partenaires opérateurs et prescripteurs, présidé par la DDCSPP.

SIAO URGENCE oriente sur les places d'hébergement d'urgence du département toute personne ou famille ayant composé le 115 (appel gratuit). Chaque personne ou famille sollicitant le 115 peut bénéficier d'un hébergement dans le département (Dreux, Châteaudun ou Chartres) dans la limite des places disponibles.

SIAO INSERTION oriente -sur les places d'hébergement d'insertion ou de logement adapté- toutes les demandes transmises par les partenaires sociaux du département via la plateforme SI-SIAO.

CONTACT

☎ 02.37.88.40.06

✉ siao28@fac.asso.fr

ADRESSE

12 rue Hubert Latham
28000 CHARTRES

Sommaire

L'AGGLOMÉRATION CHARTRAINE	3
FOYER D'ACCUEIL CHARTRAIN	4
Service d'Accueil et d'Orientation (SAO)	4
Maraude	5
Centre Hébergement d'Urgence (CHU)	6
CHRS Escale.....	7
CHRS Maison Des Familles (MDF)	8
CHRS Foyer d'Insertion (FI)	9
Tremplin.....	10
Intermédiation Locative (IML)	11
Glissement de bail	11
Intermédiation Locative (IML)	12
Passerelle	12
SOLIHA.....	13
IML GESTION LOCATIVE ADAPTÉE.....	13
RESIDENCE JEUNES ACTIFS (RJA)	14
COATEL	16
CHRS Les Béguines	16
LE BERCAIL	18
Urgence.....	18
Insertion.....	19
Accueil de jour La Source	20
BASSIN DROUAIS.....	21
GIP RELAIS LOGEMENT	22
Point accueil de jour	22
Maraude	22
Hébergement d'urgence.....	23
CHRS urgence	23
CHRS insertion	24
CHRS stabilisation	24
Mesures d'Accompagnement - AVDL DALO - ASSL - Sous Location.....	25
L'essentiel d'une demande SIAO	29

L'AGGLOMÉRATION CHARTRAINE

- ❖ Foyer d'Accueil chartrain
- ❖ Résidence Jeunes Actifs
- ❖ COATEL
- ❖ Bercail

FOYER D'ACCUEIL CHARTRAIN

Service d'Accueil et d'Orientation (SAO)

MISSIONS

- Accueillir, écouter et orienter les personnes sans résidence stable.
- Informer et mettre en place les droits sociaux
- Proposer un accompagnement social global axé prioritairement vers une solution de logement ou d'hébergement adaptée

PUBLIC

Toute personne sans résidence stable depuis plus de 3 mois en Eure-et-Loir ayant sollicité le 115.

Accompagnement

2 travailleurs sociaux proposant un accompagnement social individuel autour de :

- ☐ Ouverture de droits
- ☐ Gestion budgétaire
- ☐ Accès aux soins
- ☐ Insertion professionnelle
- ☐ Accès au logement

Services proposés

- Domiciliation postale
- Service de consigne
- Douche

ACCÈS PMR : Oui

CONTACT

☎ 02.37.88.40.06

✉ accueil28@fac.asso.fr

ADRESSE

12 rue Hubert Latham
28000 CHARTRES

SITE INTERNET

<https://www.foyeraccueilchartrain.fr/>

Maraude

MISSIONS

- Aller au-devant des personnes isolées
- Etablir et maintenir le lien social
- Répondre à l'urgence et les accompagner vers les structures adaptées
- Effectuer un repérage régulier de la situation du « sans-abrisme » sur l'agglomération.

PUBLIC

Personnes sans hébergement en détresse sociale nécessitant une prise en charge en urgence sur Chartres et son agglomération.

FONCTIONNEMENT

Sollicitation de la maraude en composant le 115.

Les tournées se font sur agglomération chartraine chaque soir de l'année par les professionnels du service, en alternance avec les Restos du Cœur et la Croix Rouge Française.

Admission pour une place d'hébergement en composant le 115.

ACCOMPAGNEMENT

Distribution alimentaire effectuée par la même équipe éducative que celle du CHU, en complémentarité avec la Croix Rouge Française et les Restos du Cœur.

CONTACT

☎ 02.37.88.40.06 ou 115

✉ accueil28@fac.asso.fr

Urgence

Hébergement

Service

Centre Hébergement d'Urgence (CHU)

Structure

MISSIONS

- Proposer une mise à l'abri
- Rompre l'isolement
- Assurer un accompagnement social sur le lieu d'hébergement
- Orienter les personnes vers les structures d'insertion

PUBLIC

Personnes sans hébergement en détresse sociale, avec ou sans ressources nécessitant une prise en charge en urgence sur l'ensemble du département.

CRITÈRES D'ADMISSION

Avoir composé le 115

CONDITIONS D'HÉBERGEMENT

Capacités d'accueil

65 places inconditionnelles en hébergement collectif toute l'année dont 5 places pour femmes victimes de violences conjugales en hébergement collectif ou en appartement toute l'année.

6 places supplémentaires l'hiver avec une diminution échelonnée des places après le 31/03.

Accompagnement

6 travailleurs sociaux en charge du collectif / 2,5 veilleurs

6 bénévoles

☐ Vie quotidienne

☐ Accès aux droits

☐ Accès aux soins

Services proposés

Séjour à la nuitée ou contractualisé (scolaires, familles et travailleurs).

Appartements partagés avec sanitaires privés.

Repas collectifs matin et soir.

PARTICIPATION FINANCIÈRE

10 à 15 % des ressources (accueil gratuit si pas de ressources)

ACCÈS PMR : non

CONTACT

☎ 02.37.88.48.76

✉ chu@fac.asso.fr

ADRESSE

12 rue Hubert Latham

28000 CHARTRES

Hébergement

Urgence

CHRS Escale

MISSIONS

- ✓ Permettre à la personne d'accéder à un hébergement adapté
- ✓ Assurer un accompagnement de proximité
- ✓ Favoriser le lien social

PUBLIC

Hommes seuls.

CRITÈRES D'ADMISSION

Etre en situation administrative régulière (au moins un récépissé de 3 mois) hors demande d'asile.

PROCÉDURE ET MODALITÉS D'ADMISSION

Demande saisie par un travailleur social sur la plateforme SI-SIAO.
Visite de confirmation d'entrée.

CONDITIONS D'HÉBERGEMENT

Verser une caution de 50 euros à l'entrée.

Capacité d'accueil

48 places en chambre individuelle avec sanitaire pour deux chambres globalisé avec la Maison des Familles.

Accompagnement

2 travailleurs sociaux en charge de l'accompagnement individualisé
7 travailleurs sociaux en charge de la vie quotidienne et collective.

- ☐ Accès aux droits
- ☐ Gestion budgétaire
- ☐ Accès aux soins
- ☐ Emploi/Formation

Services proposés

Repas
Laverie
Animation

PARTICIPATION FINANCIÈRE

25 % des ressources pour des personnes seules ou famille de moins de 3 personnes et 20% des ressources pour des familles de 3 personnes avec restauration.

Accueil gratuit si pas de ressource.

ACCÈS PMR : Non

CONTACT

☎ 02 37 18 40 00

✉ accueilinsertion@fac.asso.fr

ADRESSE

12 rue Hubert Latham
28000 CHARTRES

Insertion

Hébergement

Structure

CHRS Maison Des Familles (MDF)

MISSIONS

- ✓ Permettre à la personne d'accéder à un hébergement adapté
- ✓ Assurer un accompagnement de proximité
- ✓ Favoriser le lien social

PUBLIC

Femme seule, couple avec ou sans enfant, famille monoparentale

CRITÈRES D'ADMISSION

Etre en situation administrative régulière (récépissé de 3 mois) hors demande d'asile.

PROCÉDURE ET MODALITÉS D'ADMISSION

Demande saisie par un travailleur social sur la plateforme SI-SIAO.

Visite de confirmation d'entrée.

CONDITIONS D'HÉBERGEMENT

Verser une caution de 50 euros à l'entrée.

Capacité d'accueil

48 places en chambre individuelle avec sanitaire pour deux chambres globalisé avec l'Escal.

Accompagnement

2 travailleurs sociaux en charge de l'accompagnement individualisé, 7 en charge de la vie quotidienne et collective.

- ☐ Accès aux droits
- ☐ Gestion budgétaire
- ☐ Accès aux soins
- ☐ Soutien à la parentalité/ Vie familiale
- ☐ Emploi/Formation

Services proposés

Repas

Laverie

Animation

PARTICIPATION FINANCIÈRE

25 % des ressources pour des personnes seules ou famille de moins de 3 personnes et 20% des ressources pour des familles de 3 personnes avec restauration.

Accueil gratuit si pas de ressource.

ACCÈS PMR : Non

CONTACT

☎ 02 37 18 40 00

✉ accueilinsertion@fac.asso.fr

ADRESSE

12 rue Hubert Latham

28000 CHARTRES

CHRS Foyer d'Insertion (FI)

MISSIONS

- ✓ Permettre à la personne d'accéder à un logement autonome
- ✓ Assurer un accompagnement de proximité
- ✓ Favoriser le lien social

PUBLIC

Femmes seules, hommes seuls et couples sans enfants de plus de 18 ans.

CRITERES D'ADMISSION

- Disposer de ressources
- Adhérer à l'accompagnement social
- Etre en situation administrative régulière (hors demande d'asile)

PROCÉDURE ET MODALITES D'ADMISSION

Demande saisie par un travailleur social sur la plateforme SI-SIAO accompagnée d'une lettre de motivation.

Entretien et visite d'entrée.

CONDITIONS D'HÉBERGEMENT

Verser une caution de 100 euros à l'entrée.

Capacité d'accueil

23 appartements de type studio.

Accompagnement

3 travailleurs sociaux en charge de :

- ☐ Accès aux droits
- ☐ Vie quotidienne, appropriation du lieu de vie
- ☐ Gestion budgétaire
- ☐ Accès aux soins
- ☐ Vie familiale lorsque les liens sont rompus
- ☐ Emploi/Formation

Services proposés

Animation sportive un soir par semaine

Animations le week-end 1 ou 2 fois par mois

PARTICIPATION FINANCIERE

Mensuelle à hauteur de 15% des ressources.

ACCES PMR : 1 logement

CONTACT

☎ 02 37 18 30 18

✉ accueillevs@fac.asso.fr

ADRESSE

7 bis rue de la Butte Celtique
28300 LEVES

Structure

Hébergement

Insertion

Tremplin

Service

MISSIONS

- Choisir et s'approprier son logement, attribué par un bailleur social.
- Accompagnement jusqu'au glissement de bail.
- Rendre l'usager comme acteur de son parcours.
- Mettre en place un comité de suivi (COSI) composé de membres de l'office HLM, du Conseil Départemental, de la DDCSPP et du FAC.

PUBLIC

Personnes ayant connu des ruptures successives au niveau de l'hébergement, du logement, familial...

Personnes sous-main de justice ou bénéficiant d'une mesure d'accompagnement au budget.

PROCÉDURE ET MODALITÉS

Demande saisie par un travailleur social sur la plateforme SI-SIAO et accompagnée d'une lettre de motivation du bénéficiaire.

Évaluation réalisée par le référent du service.

Décision prise par le COSI. En cas d'accord, les attentes sont définies avec le demandeur. Une seule attribution est proposée.

CONDITIONS DE LOCATION

Capacités d'accueil

Location de 15 logements meublés sur le département.

Accompagnement

En moyenne, l'accompagnement se met en place entre 6 à 8 mois. Il s'agit d'un accompagnement social global proposé pour une durée de 24 mois maximum. L'accompagnement est progressif. L'objectif étant d'accompagner vers l'autonomie (glissement de bail sans changement majeur) en respectant le rythme, la stabilité, l'implication et les besoins de la personne.

PARTICIPATION FINANCIÈRE

A hauteur de 20% des ressources.

ACCÈS PMR : Si besoin

CONTACT

☎ 02 37 18 30 18

✉ melanie.laizeau@fac.asso.fr

ADRESSE

7 bis rue de la Butte Celtique
28300 LEVES

Accès au Logement

Insertion

Intermédiation Locative (IML)

Glissement de bail

MISSIONS

- Permettre l'accès à un logement du secteur privé.
- Amener le sous-locataire à une gestion autonome en travaillant différents axes (administratif, budgétaire, entretien du logement ...).
- Accompagner le sous-locataire dans l'appropriation du logement et de son environnement.
- Servir d'intermédiaire auprès du bailleur en garantissant le paiement du loyer et une bonne utilisation du logement.

PUBLIC

Personnes seules ou familles souhaitant intégrer un logement privé.

CRITÈRES D'ADMISSION

Capacité à aller vers un logement autonome.

Ressources stables et suffisantes.

PROCÉDURE ET MODALITÉS D'ADMISSION

Demande saisie par un travailleur social sur la plateforme SI-SIAO
Evaluation de la demande par le référent du service puis validée par la CPS du F.A.C.

Recherche selon les besoins et la capacité budgétaire du ménage par le référent auprès des propriétaires privés pour capter un logement adapté.

CONDITIONS DE LOCATION

Capacité d'accueil

7 à 9 mesures dans tout le département d'Eure et Loir.

Accompagnement

Renouvellement du contrat au terme des 6 mois doit être sollicité auprès de la Commission Pédagogique et Sociale du FAC (pour 18 mois maximum).

Services proposés

Logements non meublés.

ACCES PMR: Si besoin

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Correspond au montant du loyer.

CONTACT

☎ 02 37 18 30 18

✉ sabrina.dhinnin@fac.asso.fr

ADRESSE

7 bis rue de la Butte Celtique
28300 LEVES

Intermédiation Locative (IML) Passerelle

Service

MISSIONS

- Accompagner le ménage vers l'autonomie dans le logement et à l'intégration dans l'environnement local.

PUBLIC

Personnes majeures en capacité d'intégrer un logement autonome (bénéficiant d'expériences locatives ou non), en attente d'une attribution dans le parc social et ayant besoin d'un accompagnement social.

CRITÈRES D'ADMISSION

Demande de logement social déposée et attribution d'un numéro unique d'enregistrement. Ressources obligatoires.

PROCÉDURE ET MODALITÉS D'ADMISSION

Demande saisie par un travailleur social sur la plateforme SI-SIAO.

Demande évaluée par le référent du service et validée par la CPS.

Renouvellement du contrat au terme des 6 mois peut être sollicité auprès de la CPS (18 mois maximum).

CONDITIONS DE LOCATION

Capacité d'accueil

Location de 13 logements privés -du studio au T4- sur Chartres et son agglomération.

Accompagnement

Rencontres environ tous les 15 jours selon les besoins.

- ☐ Accès aux droits
- ☐ Appropriation et entretien du lieu de vie
- ☐ Gestion budgétaire
- ☐ Emploi/Formation

Services proposes

Les logements sont meublés

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Droit d'entrée de 150€.

Paiement d'une redevance fixe calculée en fonction de la superficie du logement (charges comprises).

ACCÈS PMR : Si besoin

CONTACT

☎ 02 37 18 30 18

✉ sabrina.dhinnin@fac.asso.fr

ADRESSE

7 bis rue de la Butte Celtique
28300 LEVES

Accès au logement

Insertion

SOLIHA

IML GESTION LOCATIVE ADAPTÉE

MISSIONS

Mobiliser le parc immobilier privé

Permettre aux plus modestes d'accéder et de se maintenir dans un logement autonome adapté à leurs besoins et à leurs situations.

PUBLIC

Personnes autonomes dans la gestion du logement et disposant de revenus modestes, rencontrant des difficultés pour accéder ou se maintenir dans un logement.

Le référent social formule la demande de logement à l'aide de l'imprimé type SOLIHA AIS CVL, accompagné d'une note d'évaluation sociale.

CRITÈRES D'ADMISSION

- Disposer de ressources stables et suffisantes
- Faire preuve d'une certaine capacité d'autonomie à la gestion locative

PROCÉDURE ET MODALITÉS D'ADMISSION

Par l'intermédiaire des travailleurs sociaux et le SIAO. Par la suite, le bailleur reste décisionnaire de l'attribution du logement.

- 1- Demande de logement : formulaire à remplir.
- 2- Proposition auprès du bailleur après étude de dossier : calcul du taux d'effort et obtention de tous les éléments, création d'un compte Visale et calcul des estimations AL.
- 3- Visite du logement et si accord du propriétaire lettre d'attribution avec date d'entrée dans les lieux : création dossier Visale, prêt LocaPass, FSL.
- 4- Signature du bail et état des lieux : attestation d'assurance, encaissement du 1^{er} loyer à échoir.

CONDITIONS DE LOCATION

Contrat de location de 3 ans

ACCÈS PMR : Selon les besoins et disponibilités.

TARIFS

350 euros répartis à 50% entre propriétaire et locataire, soit 175 euros à prévoir pour le locataire (100€ de frais de dossier et 75€ d'état des lieux).

CONTACT

☎ 06 17 20 93 24

✉ ais28@solihha.fr

ADRESSE

36 avenue Maurice Maunoury
28600 LUISANT

RESIDENCE JEUNES ACTIFS (RJA)

MISSIONS

- Accompagner les jeunes vers l'autonomie par le logement,
- Faciliter la mobilité professionnelle et l'accès à l'emploi,
- Faciliter l'accès à la formation et à l'alternance,
- Soutenir les projets d'insertion sociale et professionnelle,
- Favoriser l'intégration culturelle,
- Assurer une réponse territoriale en matière de logement temporaire pour les jeunes actifs, y compris en contrat très précaire,
- Proposer une offre de logement souple et adaptable aux besoins des jeunes, avec des conditions d'accès courtes et simplifiées
- Promouvoir l'apprentissage expérientiel et l'engagement des jeunes pour la solidarité.

PUBLIC

- Jeunes salariés de 16 à 29 ans en mobilité professionnelle territoriale nationale ou internationale,
- Jeunes en formation courte ou longue, en alternance ou non,
- Stagiaires de la formation professionnelle, rémunérés ou non,
- Jeunes en projet d'insertion socioprofessionnelle et/ou culturelle,
- Jeunes en emploi dans les entreprises relevant du 1% logement
- Jeunes isolés ou en couple,
- Jeunes parents isolés avec enfant.

CRITÈRES D'ADMISSION

- Jeunes 16/29 ans,
- Avec contrat de travail CDI, CDD, intérim, ou contrat d'apprentissage, ou justificatif de scolarité/formation, ou convention de stage, ou projet d'insertion orienté par le SIAO, ou sous couvert d'une convention partenariale.

PROCÉDURE ET MODALITÉS D'ADMISSION

Sur dossier téléchargeable sur <http://www.habitatjeuneschartres.sitew.eu> et sur entretien pour les projets d'insertion.

Deux commissions d'attribution par semaine.

A l'entrée, signature d'un contrat de résidence ou d'un contrat d'occupation précaire.

CONDITIONS D'HÉBERGEMENT

Capacité d'accueil

128 places réparties sur 115 logements T1', T1 bis et T3, dont :

- 98 logements meublés sur le site collectif
- 17 logements meublés en diffus

Accompagnement

- 2 travailleurs sociaux en charge de l'accompagnement individualisé,
- 1 travailleur social en charge de l'accompagnement de la vie quotidienne,
- 1 travailleur social en charge des actions d'insertion citoyennes et solidaires,
- 1 animateur du vivre ensemble
- 2 agents de gestion locative
- 2 veilleurs de nuit
- 2 cadres de direction

Services proposés

- Logements meublés et équipés d'une kitchenette et d'une salle d'eau avec WC
- Accès extérieurs sécurisés et bâtiments sous vidéo-surveillance
- Parking souterrain 34 places et parking deux roues
- Laverie
- Espaces collectifs avec Wifi
- Epicerie solidaire sur place
- Animations autour du « vivre ensemble » et animations culturelles

ACCÈS PMR : 6 logements

TARIFS

T1 20 m2 : 429 € TCC/mois (hors APL)

T1 30 m2 : 471 € TCC/mois (hors APL)

Colocation : 235.50 € TCC/mois (hors APL)

Frais de dossier : 20 € et adhésion associative : 5 €/an.

Dépôt de garantie : 400 € à l'entrée (Garantie Action Logement possible).

Les redevances sont calculées TCC (forfait électricité, chauffage gaz, eau froide et production d'eau chaude). Les logements ouvrent droit aux APL (maximum attribué : 351 €), aux ALT sous conditions ainsi qu'aux aides exceptionnelles de la CAF sur projet du jeune.

CONTACT

☎ 02 37 28 28 06 : De 10 h à 19 h

✉ fjt.chartres@hotmail.fr

ADRESSE

7 passage de Sours
28000 CHARTRES

SITE INTERNET

<http://www.habitatjeuneschartres.sitew.eu/>

COATEL

CHRS Les Béguines

MISSIONS

- Accueillir dans un cadre transitoire par la mise à disposition d'un logement adapté qui apporte une protection face à un danger potentiel ou avéré.
- Accompagner vers l'insertion (emploi, logement, soin, socialisation, législation, garde d'enfants...), l'autonomie et la reconnaissance de soi
- Se soustraire à une emprise ou échapper à un danger (tiers-violent, situations d'errance, pressions morales ...).

PUBLIC

En exclusivité des femmes

- De plus de 18 ans
- Victimes de violences conjugales ou intrafamiliales avec ou sans enfants à charge
- En situation administrative régulière
- Souhaitant bénéficier d'un lieu associant sécurité et accès aux droits tout en intégrant les notions de devoirs et de citoyenneté.

PROCÉDURE ET CRITÈRES D'ADMISSION

Femmes victimes de violences intrafamiliales et conjugales (violences physiques et/ou psychologiques) **en demande** d'un **accompagnement** à l'insertion, d'un soutien.

MODALITÉS D'ACCUEIL

Demande d'admission au CHRS obligatoirement par l'entremise de la plateforme SIAO.

Adhésion libre et volontaire de la personne arrivante suite à la l'orientation de la commission au CHRS Les Béguines.

Deux entretiens de préadmission sont nécessaires avant d'intégrer le CHRS.

CONDITIONS HÉBERGEMENT

Cadre transitoire avec une prise en charge de 6 Mois renouvelable une fois. L'accès à l'immeuble est sécurisé par un digicode. Chaque logement est équipé et meublé selon la composition familiale (cuisine entièrement équipée avec électroménager, salle de bain avec douche, lits, ...) Les appartements sont conçus pour favoriser une autonomie, similaire à celle d'un logement social.

Capacité d'accueil

L'établissement CHRS Co.A.T.E.L « Les Béguines » à une capacité d'accueil de 30 personnes répartis sur 12 logements, soit 12 femmes et 18 enfants. Chaque logement est indépendant pour la famille accueillie :

- 2 appartements de type IV de 80 m² (femme avec trois enfants et plus).
- 3 appartements de type II de 52 m² (femme avec deux enfants)
- 7 appartements de type I bis de 37 m² (accueil d'une femme avec un enfant).

Accompagnement

Accompagnement socio-éducatif obligatoire (une rencontre hebdomadaire) et thérapeutique si besoin. Un travail d'accompagnement individualisé des enfants est aussi proposé.

L'insertion est pensée de manière individuelle (projet personnalisé) mais aussi collective par des actions qui permettent l'instauration du lien social et d'un réseau. Afin d'assurer l'accompagnement, l'équipe est composée de personnels éducatifs (Educatrice spécialisée, assistante sociale, conseillère en économie sociale et familiale), de personnel de santé thérapeutique avec une psychologue, de personnels accueil (secrétariat, veilleur de nuit).

Services proposés

- Blanchisserie du linge de lit
- Maintenance de la résidence (aménagement des logements, plomberie, électricité, réparations diverses, ...)
- Ateliers collectifs hebdomadaires pour les enfants, les femmes, les familles ainsi que animations le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires.

ACCÈS PMR : Non

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Caution de 100 euros.

15 % des ressources demandés.

CONTACT

☎ 02.37.35.78.14

✉ coatel-beguines-direction@orange.fr

✉ rrilcy.coatel@orange.fr

ADRESSE

7 rue d'Alsace
28110 LUCE

SITE INTERNET

<http://www.coatel-asso.fr/index.php?page=luce-beguines>

LE BERCAIL

Urgence

Structure

MISSIONS

- Mettre à l'abri, sécuriser, protéger, observer, orienter
- Ecouter et apporter un soutien psychologique
- Proposer un accompagnement personnalisé

PUBLIC

- Femmes enceintes et mères d'enfants jusqu'à 15 ans.
- Femmes victimes de violences conjugales (FVV)
- Familles rencontrant des difficultés éducatives et ayant besoin de soutien à la parentalité
- Femme ayant un parcours de migration ou/ ayant connu la prostitution

PROCÉDURE ET MODALITÉS D'ADMISSION

Sur orientation de :

- SIAO Urgence (115)
- Amis du Bercaïl places autofinancées
- Parquet

Logement

CONDITIONS D'HÉBERGEMENT

Logement en maisons ou/ appartements collectifs ou/ individuels.

CAPACITÉ D'ACCUEIL ET CRITÈRES D'ADMISSION

28 places dont 9 dédiées aux FVV ayant déposé plainte

ACCOMPAGNEMENT

5 éducatrices, 1 infirmière, 2 maîtresses de maison, 2 psychomotriciennes, 1 thérapeute familiale, 1 directrice

SERVICES PROPOSÉS

Hébergement, repas, distribution alimentaire, ateliers collectifs adultes et enfants, accompagnement personnalisé, séjour vacances...

MODALITÉS D'ACCUEIL

Accueil 24h/24 en urgence toute l'année.

PARTICIPATION FINANCIÈRE

A hauteur de 20% des ressources (accueil gratuit si pas de ressources).

ACCÈS PMR : Oui pour 2 familles

CONTACT

☎ 06 30 82 90 16

✉ ingrid.barthe@apprentis-auteuil.org

ADRESSE

13 rue St Maurice
28000 CHARTRE

Urgence

Insertion

MISSIONS

- Mettre en place un projet pour la famille
- Consolider la sécurité affective et psychologique
- Développer l'autonomie et l'insertion sociale, professionnelle, familiale
- Proposer un accompagnement éducatif et soutien à la parentalité

PUBLIC

- Femmes enceintes et/ou avec enfants jusqu'à 15 ans
- Femmes victimes de violences conjugales
- Femmes rencontrant des difficultés éducatives
- Femmes ayant eu un parcours de migration ou de prostitution
- Accueil séquentiel possible et Accueil de fratrie

CRITÈRES D'ADMISSION

Ressources obligatoires et documents administratifs en règle (titre de séjour, ouverture droit CAF...).

PROCÉDURE ET MODALITÉS D'ADMISSION

Accueil suite à une orientation du SIAO Insertion ou en admission directe après un passage sur l'urgence (préférable en vue d'une évaluation).

CONDITIONS D'HÉBERGEMENT

CAPACITÉ D'ACCUEIL

24 places réparties en 2 maisons partagées en colocation.

ACCOMPAGNEMENT

5 éducatrices, 1 infirmière, 2 maitresses de maison, 2 psychomotriciennes, 1 thérapeute familiale, 1 directrice

SERVICES PROPOSÉS

Hébergement, repas, distribution alimentaire, ateliers collectifs adultes et enfants, accompagnement personnalisé, séjour vacances...

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Chambre simple : 399 euros/ mois

Chambre double : 517 euros/ mois

**Les logements sont conventionnés CAF pour APL.*

ACCÈS PMR : Oui pour 2 familles

CONTACT

☎ 06 30 82 90 16

✉ ingrid.barthe@apprentis-auteuil.org

ADRESSE

13 rue St Maurice
28000 CHARTRES

Accueil de jour La Source

MISSIONS

- Prévenir les situations d'urgence.
- Aider à gérer le départ du domicile très souvent réalisé dans la précipitation.
- Ouvrir un lieu de transition, d'écoute, d'échange et de convivialité permettant aux femmes victimes de violences de rompre leur isolement et de leur apporter une aide.

PUBLIC

- Femmes victimes de violence dans le cadre familial, conjugal, amical ou professionnel
- Enfants victimes des violences intrafamiliales
- Femmes et enfants en parcours de migration
- Femmes et enfants rencontrant des difficultés éducatives

CONDITIONS D'ACCUEIL

L'action de la Source se passe dans les locaux mais se développe également extramuros (« Bus des femmes » au sein des quartiers prioritaires).

Accueil à la journée.

Les femmes peuvent être reçues seules ou avec leurs enfants, sans rendez-vous, de façon confidentielle.

ACCOMPAGNEMENT

L'accueil est réalisé par une équipe pluridisciplinaire qui propose des entretiens individuels ou collectifs :

- Permanences juridiques du CIDFF
- Avec l'association du mouvement du Nid pour les femmes en situation de prostitution
- Par conseillère conjugale et familiale, psychomotricienne, psychologue et thérapeute pour femmes et enfants
- Droits en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle
- Ateliers collectifs pour adultes et enfants pour travailler sur l'amélioration de l'estime de soi
- Accompagnements auprès des différents partenaires (PMI, médecin, gendarmerie, UMJ, avocat, associations...)

PARTICIPATION FINANCIÈRE

L'accueil est gratuit.

CONTACT

☎ 06 30 82 90 16
☎ 09 72 46 45 46

ADRESSE

15 Rue de la Croix Jumelin
28000 CHARTRES

Accueil

Soutien

Urgence

BASSIN DROUAIS

❖ GIP Relais logement

GIP RELAIS LOGEMENT

Point accueil de jour

Service

MISSIONS

Accueillir toute l'année de 9h à 12h et de 13h à 17h.
Rassembler une population en perte de lien social (échange et écoute).
Délivrer les prestations de première nécessité.
Dynamiser les parcours d'errance et prévenir les risques de rupture.

SERVICES PROPOSÉS

- Laverie
- Douche
- Collation
- Demandes administratives
- Accompagnement éducatif
- Ateliers collectifs

Accueil

PUBLIC

Tout public.

CONTACT

☎ 02 37 42 72 41

Maraude

Urgence

MISSIONS

- ✓ Proposer à chaque personne rencontrée une collation, un lien social et un hébergement.

CONDITIONS

Période hivernale : les mardi et vendredi à partir de 19h00.
Période estivale : les mardi à partir de 19h00.

CONTACT

☎ 02 37 42 72 41

Hébergement d'urgence

MISSIONS

Mettre à l'abri et orienter vers des modes d'habitat temporaires ou durables.

PUBLIC

Tout public majeur en difficulté orienté par le SIAO Urgence.

CONDITIONS

- Hébergement à la nuitée
- Contractualisation sur 3 semaines sous conditions.

CAPACITÉ

24 places

CONTACT

02 37 42 72 41

Urgence

CHRS urgence

MISSIONS

- ✓ Héberger et accompagner les ménages orientés par le SIAO
- ✓ Diagnostiquer les capacités et les difficultés des ménages
- ✓ Co construire un projet personnalisé facilitant l'insertion ou la réinsertion des ménages

CONDITIONS

6 mois renouvelables dans la limite de 15 mois

CAPACITÉ

- 10 places en diffus et collectif
- colocation

CONTACT

02 37 42 31 18

Hébergement

Structure

CHRS insertion

Structure

MISSIONS

- ✓ Héberger et accompagner les ménages orientés par le SIAO
- ✓ Co construire un projet personnalisé facilitant l'insertion ou la réinsertion des ménages par le logement autonome ou accompagné

CONDITIONS

6 mois renouvelables dans la limite de 18 mois

CAPACITE

- 25 places en diffus
- colocation

CONTACT

☎ 02 37 42 31 18

CHRS stabilisation

Hébergement

MISSIONS

- ✓ Héberger et accompagner les ménages orientés par le SIAO
- ✓ Co construire un projet personnalisé afin de finaliser l'effectivité des démarches déjà établies lors du passage en CHRS insertion ou urgence.

CONDITIONS

- Sans limitation de durée (jusqu'à solution de logement accompagné ou autonome)
- Hébergement temporaire

CAPACITÉS

- 10 places en diffus
- Colocation

Insertion

Mesures d'Accompagnement – AVDL DALO – ASSL – Sous Location

MISSIONS

- ✓ Favoriser et accompagner vers l'accès, le maintien ou le relogement des ménages dans le logement
- ✓ Participer à la politique du « logement d'abord » et à la prévention des expulsions locatives en apportant un accompagnement social global (budget, environnement, ...) auprès des ménages en difficultés.

PUBLIC

Tout ménage éprouvant des difficultés particulières au regard de son logement ou de son accession au logement.

Sans cumul des mesures MASP, AESF, MAJ, MJAGBF, Curatelle, Tutelle.

CONTACT

☎ 02 37 42 31 18

Insertion

Logement

Service

	FOYER ACCUEIL CHARTRAIN								COATEL
	1 Hotel social	2 Urgence Famille	3 Dispositif Hivernal	4 Foyer d'Insertion	5 Sous-Location	6 IML	7 Héberg; Transitoire	Tremplin	LES BEGUINES CHRS
COMPOSITI* FAMILIALE									
homme	x		x	x	x	x	x	x	
femme		x	x		x	x	x	x	x avec enfants
couple		x	x	x	x	x	x	x	
couple avec enfants		x	x		x	x		x	
Famille monoparentale		x	x		x	x		x	x
Etrangers UE	x	x	x	x	x	x	x	x	avec enfants
Etrangers hors UE	x	x	x	x	x	x	x	x	avec enfants et titre de séjour
AGE (tranche d'âge pour l'accueil)		+ de 18 ans	+ de 18 ans	+ de 18 ans	+ de 18 ans	+ de 18 ans	+ de 18 ans	+ de 18 ans	+ de 18 ans
SEXE (homme/femme/mixte)		tous sauf homme seul	Tous	hommes ou couples	Tous	Tous	Tous	Tous	femme
ENFANTS (oui/non)		oui	oui	non (mais accueil possible le WE sur la chambre enfant)	oui	oui	non	oui	oui
LIEUX D'INTERVENTION									
Chartres	x	x	x	x	x	x	x		
Dreux						x			
Nogent le Rotrou						x			
Châteaudun						x			
Lucé			x		x	x	x	x	x
Le Coudray					x	x			
Mainvilliers					x	x	x	x	
Saint Rémy sur Avre						x			
Couvville sur Eure						x			
Nogent le Roi						x			
Vernouillet						x			
ANIMAUX (oui/non)	oui (en chenil)	oui (en chenil)	oui (en chenil)	oui	oui	oui	non	oui	non
DUREE D'ACCUEIL	contrats d'un mois renouvelable en fonction du projet	contrats d'un mois renouvelable en fonction du projet	accueil à la nuitée - possibilité contractualisation à la semaine en fction du projet	contrat de 3 mois renouvelables	contrat de 6 mois renouvelables	6 mois renouvelables sur 18 mois maxi	hébergement de 3 mois renouvelable	hébergement de 3 mois renouvelable	six mois reconductible une fois
DESSCRIPTIF DU LOGEMENT PROPOSE (meublé, coloc, type de logt,...)	2 par chambres	chambre par famille avec sanitaires / cuisine collective	appart de 3 - 4 personnes où les chambres sont partagées à 2	T2 meublé	tout logement HLM	tout logement privé	appart colocation 3 ou 4 personnes meublés	logement parc social	Meublés 7 Type I 3 Type II 2 Type IV
NECESSITE DE RESSOURCES (oui/non)	non (participation 30%)	urgence : non (participation 25%) relais famille : oui (participation 30%)	non (participation 15%)	oui (participation 20%)	oui	oui	oui	oui	OUI
LOGEMENT OUVRANT DROIT A APL-ALS (préciser)	non	non	ALT	non	APL	APL	ALT	ALT	non
PRIORITE D'ACCUEIL (femmes enceintes, travailleurs etc)		femmes enceintes et femmes ou familles avec enfants	femmes enceintes ou avec enfants, couple ou personne seule avec enfants	hommes avec ressources et projet d'insertion	aucune	aucune	personnes seules ayant des ressources	toutes compositions familiales ayant des ressources	Femmes victimes de violence et/ou en demande d'accompagnemen t personnalisé
PERSONNES A MOBILITE REDUITE	oui 1 chambre	1 chambre	oui	1 chambre	oui	oui	non	non	oui (pas adapté à tous handicaps
REFERENT EXTERIEUR (oui/non/souhaité)		oui	souhaité	oui	oui	oui	souhaité	souhaité	oui

	GIP RELAIS LOGEMENT DREUX				RSJT Chartres	BERCAIL - chartres
	1 CHRS	2 ALT (transitoire-relais)	3 URGENCE HIVERNALE- 115 CHU	5 RJT		
COMPOSITION FAMILIALE						
homme	x	x	x	x (16 à 30 ans)	x	
femme	x	x	x	x (16 à 30 ans)	x	x
couple	x	x	x	x (16 à 30 ans)	x	
Mineurs seuls	non (sauf obligation des autorités)	non (sauf obligation des autorités)	non	16 à 18 ans oui apprentis ou formation professionnelle	x	
AGE (tranche d'âge pour l'accueil)					16/29 ans	+ de 18 ans
SEXE (homme/femme/mixte)	tous	tous	tous	tous	Mixte	femme
LIEUX D'INTERVENTION						
Chartres					x	x
Dreux	x	x	x	x		
Nogent le Rotrou					x	
Châteaudun						
Lucé					x	
ANIMAUX (oui/non)	non	non	non	non	Poissons rouge et petits rongeurs en cage	non
DUREE D'ACCUEIL (préciser)	1 à 6 mois renouvelables		1 nuit renouvelable et 3 semaines contractualisations		Toutes durées en fonction des projets	en moyenne 3 mois et suivant le projet personnalisé
NECESSITE DE RESSOURCES (oui/non)	10 % par famille et 15 % pour couple et personne seul	oui	non (mais participation par nuit de présence)	oui avec projet professionnel ou d'insertion	oui avec projet professionnel ou d'insertion	non (participation financière demandées si ressources
PRIORITE D'ACCUEIL (femmes enceintes, travailleurs etc)	en fonction des places disponibles	en fonction des places disponibles	en fonction des places disponibles	16/25 ans en activité	16/25 ans en activité	femmes enceintes, femmes victimes de violences conjugales et familiales, fraterie
PERSONNES A MOBILITE REDUITE (oui/non)	non	non	1 place	oui (2 logements)	non	oui

	FOYER ACCUEIL CHARTRAIN								COATEL
	1 Hotel social	2 Urgence Famille	3 Dispositif Hivernal	4 Foyer d'Insertion	5 Sous-Location	6 IML	7 Héberg; Transitoire	Tremplin	LES BEGUINES CHRS
COMPOSIT* FAMILIALE									
homme	x		x	x	x	x	x	x	
femme		x	x		x	x	x	x	x avec enfants
couple		x	x	x	x	x	x	x	
couple avec enfants		x	x		x	x		x	
Famille monoparentale		x	x		x	x		x	x
Etrangers UE	x	x	x	x	x	x	x	x	avec enfants
Etrangers hors UE	x	x	x	x	x	x	x	x	avec enfants et titre de séjour
AGE (tranche d'âge pour l'accueil)		+ de 18 ans	+ de 18 ans	+ de 18 ans	+ de 18 ans	+ de 18 ans	+ de 18 ans	+ de 18 ans	+ de 18 ans
SEXE (homme/femme/mixte)		tous sauf homme seul	Tous	hommes ou couples	Tous	Tous	Tous	Tous	femme
ENFANTS (oui/non)		oui	oui	non (mais accueil possible le WE sur la chambre enfant)	oui	oui	non	oui	oui
LIEUX D'INTERVENTION									
Chartres	x	x	x	x	x	x	x		
Dreux						x			
Nogent le Rotrou						x			
Châteaudun						x			
Lucé			x		x	x	x	x	x
Le Coudray					x	x			
Mainvilliers					x	x	x	x	
Saint Rémy sur Avre						x			
Courville sur Eure						x			
Nogent le Roi						x			
Vernouillet						x			
ANIMAUX (oui/non)	oui (en chenil)	oui (en chenil)	oui (en chenil)	oui	oui	oui	non	oui	non
DUREE D'ACCUEIL	contrats d'un mois renouvelable en fonction du projet	contrats d'un mois renouvelable en fonction du projet	accueil à la nuitée - possibilité contractualisation à la semaine en fonction du projet	contrat de 3 mois renouvelables	contrat de 6 mois renouvelables	6 mois renouvelables sur 18 mois maxi	hébergement de 3 mois renouvelable	hébergement de 3 mois renouvelable	six mois reconductible une fois
DESRIPTIF DU LOGEMENT PROPOSE (meublé, coloc, type de logt,...)	2 par chambres	chambre par famille avec sanitaires / cuisine collective	appart de 3 - 4 personnes où les chambres sont partagées à 2	T2 meublé	tout logement HLM	tout logement privé	appart colocation 3 ou 4 personnes meublés	logement parc social	Meublés 7 Type I 3 Type II 2 Type IV
NECESSITE DE RESSOURCES (oui/non)	non (participation 30%)	<u>urgence</u> : non (participation 25%) <u>relais famille</u> : oui (participation 30%)	non (participation 15%)	oui (participation 20%)	oui	oui	oui	oui	OUI
LOGEMENT OUVRANT DROIT A APL-ALS (préciser)	non	non	ALT	non	APL	APL	ALT	ALT	non
PRIORITE D'ACCUEIL (femmes enceintes, travailleurs etc)		femmes enceintes et femmes ou familles avec enfants	femmes enceintes ou avec enfants, couple ou personne seule avec enfants	hommes avec ressources et projet d'insertion	aucune	aucune	personnes seules ayant des ressources	toutes compositions familiales ayant des ressources	Femmes victimes de violence et/ou en demande d'accompagnement personnalisé
PERSONNES A MOBILITE REDUITE	oui 1 chambre	1 chambre	oui	1 chambre	oui	oui	non	non	oui (pas adapté à tous handicaps)
REFERENT EXTERIEUR (oui/non/souhaité)		oui	souhaité	oui	oui	oui	souhaité	souhaité	oui

L'essentiel d'une demande SIAO

Objectif de la demande

Transmettre l'ensemble des éléments permettant d'évaluer au mieux le besoin d'accompagnement social à savoir :

☐ Informations générales

Coordonnées téléphoniques pour que la structure puisse prendre contact avec le demandeur

☐ Préconisations justifiées

Localisation

Type d'hébergement sollicité

Nature du besoin d'accompagnement social

☐ Situation administrative

Nationalité

Nature et validité du titre de séjour

☐ Situation familiale

Jugement JAF pour mode de garde

☐ Situation professionnelle

Domaine de l'emploi recherché

Diplômes

Projet de formation

Freins à l'insertion

☐ Situation budgétaire : Identifier et quantifier

Ressources

Charges

Dettes

☐ Suivi social

Référent, fréquence et degré d'adhésion à l'accompagnement

☐ Situation au regard du logement

Expériences locatives (durée, type parc...)

Autonomie dans le logement et la vie quotidienne

Numéro d'enregistrement unique demande logement social

☐ Rapport social avec vos commentaires et observations

Contactez-nous :

✉ siao28@fac.asso.fr

☎ 02.37.88.40.06

Horaires d'appel :
Du lundi au vendredi
9h00-12h00
14h00-17h00



Le logo du GIP Relais logement ne peut être communiqué, en cours de modification